

RCS : REIMS Code greffe : 5103

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

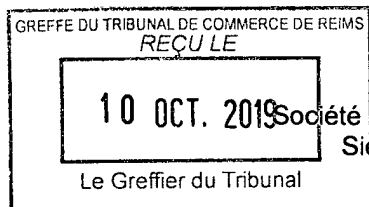
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 00015 Numéro SIREN : 444 790 422 Nom ou dénomination : MONTROYAL IMMOBILIER
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2019 sous le numéro de dépôt 11039



SAS MONTROYAL IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 1.080.000 euros
Siège social : 16, cours Langlet – 51100 REIMS
444 790 422 R.C.S. REIMS
(la « Société »)



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE** **DU 27 JUIN 2019 A 9 H**

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, LE 27 JUIN A 9H,

Les associés de la Société par Actions Simplifiée MONTROYAL IMMOBILIER se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Annuelle, au 8, Rue de l'Arcade à PARIS (75008), sur convocation faite par le Président.

Sont présents savoir :

- SOCIETE FINANCIERE 3P,
Représentée par son gérant, Monsieur Eric PINGAT, détenant 300 actions
- SOCIETE FINANCIERE DE LA MAISON BLEUE,
Représentée par son gérant, Monsieur Jean Pierre DELAITRE, détenant 300 actions
- SAS ARCO,
Représentée par son gérant, Monsieur Guy COTRET, détenant 300 actions

TOTAL 900 actions

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des actions composant le capital de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Le commissaire aux comptes, Monsieur Mallory DESMETTRE, représentant la société GRANT THORNTON absent est excusé.

Monsieur Guy COTRET préside la séance en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, possèdent la totalité des 900 actions composant le capital.

En conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'ordre du jour prévoyait notamment :

CINQUIEME RESOLUTION

Les mandats de la société Philippe VENET - GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société IGEC, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée générale.

Nous vous proposons en conséquence de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 mr Benoit Courtieu ayant son siège social 41 rue Ferdinand 75017 Paris

Nous vous proposons également la nomination d'un commissaire aux Comptes suppléant. Naolys Audit dont le siège social se situe au 7 rue du marché Saint Honoré 75001 Paris.

Personne ne souhaitant prendre la parole, cette résolution est mise aux voix , 600 voix ayant voté pour et 0 voix s'étant abstenu 300 voix contre.
Cette résolution est adoptée à la majorité

SIXIEME RESOLUTION

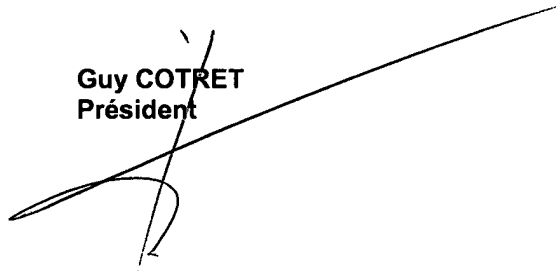
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Personne ne souhaitant prendre la parole, cette résolution est mise aux voix , 600 voix ayant voté pour et 0 voix s'étant abstenue 300 voix contre.
Cette résolution est adoptée à la majorité.

Pour extrait certifié conforme.



Guy COTRET
Président

A long, sweeping handwritten signature in black ink, starting from the left and extending towards the right, crossing over the printed name and title.